

L'économiste

Le Journal des décideurs

du Bénin

AGI
AFRICAIN DE GESTION ET D'INTERMEDIATION

SOCIETE DE BOURSE

Immeuble de l'Africaine des Assurances
Face à la Direction de l'Emigration Immigration

01 BP 8568 RB Cotonou
contact@agi-agi.com
+229 21 31 87 33
+229 21 31 60 65

Premier Quotidien Economique du Bénin N° 0997 MISP/DC/SG/DAI/SCC du 25/10/07 E-mail: leconomistbenin1@gmail.com Tél:00229 97096417

www.leconomistebenin.com

Bourse Uemoa

La BRVM ouvre en baisse

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en baisse par rapport à la séance précédente... • (Page 07)

Assemblée nationale

L'Association des Sociétés d'Assurance du Bénin félicite le Président Vlavonou

Une délégation des membres de l'Association des Sociétés d'Assurance du Bénin (ASA-Bénin) conduite par leur Président Dossou ... • (Page 11)

Destination Bénin

Le Gouvernement veille au grain, les partenaires techniques et financiers rassurent

La Destination Bénin se construit de façon méthodique. Les nombreux projets et réformes initiés par le Gouvernement ... • (Page 04)

Emprunts obligataires dans l'UEMOA

• (Page 03) Collecte des recettes communales

Le marché des titres publics en sous-tension

◆ Nécessité d'une réforme du financement des économies

Lancement de la phase pilote des Terminaux à paiement électronique à Comè

La phase pilote des Terminaux à paiement électronique (TPE) a été lancée ce mardi 28 mars 2023 à Comè par ... • (Page 02)

Sécurité alimentaire

La structuration de la filière bétail-viande en discussion

Au-delà de l'agroalimentaire qu'elle s'emploie à développer, la Commission de l'Uemoa travaille à réorganiser la filière bétail-viande au sein ... • (Page 11)

Services financiers

Le Bénin se dote d'une stratégie nationale d'inclusion financière

En conseil des ministres, mercredi 29 mars 2023, le gouvernement a procédé à l'approbation de la stratégie nationale d'inclusion financière pour la période 2023-2027. Ceci ... • (Page 10)

Loi de finances 2023

Les populations de Tanguiéta sensibilisées sur les dispositions fiscales et le civisme fiscal

La mairie de Tanguiéta en collaboration avec le Centre des impôts et des petites entreprises (Cipe) a organisé ... • (Page 11)



Elaboration et finalisation du document du projet BOUCLIER-CLIMAT/MONO

• (Page 04)

Un atelier régional de consultation à Cotonou



GOVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU BENIN

5^{ème} RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITATION DU BENIN (RGPH5)

LE RGPH5 POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ÉQUILIBRÉ

INStatD

LA BANQUE MONDIALE

UNICEF

42 22 22 22

www.rgph5.instad.bj

Modernisation des moyens de recouvrement

Lancement de la phase pilote des Terminaux à paiement électronique à Comè

La phase pilote des Terminaux à paiement électronique (TPE) a été lancée ce mardi 28 mars 2023 à Comè par Oteyami Bertrand, représentant du Secrétaire Général du Ministère de l'économie et des finances. C'était en présence des conseillers communaux et les collecteurs de taxes et impôts.

• Falco VIGNON

La mise en œuvre de la réforme de la modernisation des moyens de recouvrement des recettes communales au moyen des Terminaux à paiement électronique entre dans sa phase active. La phase pilote des Terminaux de paiement électronique a été lancée ce mardi 28 mars 2023. La réforme, selon Bertrand Oteyami, représentant du Secrétaire général du ministère de l'économie et des finances, permettra d'accroître les recettes communales à travers un mécanisme moderne de collecte et de suivi de la traçabilité des recettes recouvrées. L'examen du dispositif de recouvrement des ressources locales de la majorité des Communes révèle une faible exploitation de leur potentiel fiscal et de faibles rendements. Bertrand Oteyami a expliqué que la collecte des taxes et le recouvrement des recettes non fiscales se font au moyen des valeurs inactives, source de fraude et d'évasion des recettes. « En conséquence, le système de recouvrement des ressources communales loin de profiter aux Communes, sert à renflouer les poches des agents collecteurs mal intentionnés », a souligné le représentant du SGM du ministère de l'économie et des finances. C'est surtout ce qui a motivé la mise en œuvre de cette réforme. Convaincu que la mise en place des Terminaux à paiement électronique contribuera à renforcer la sécurité des transactions, à faciliter les paiements des diverses



taxes dans les marchés et à offrir une meilleure expérience aux clients locaux, Bernard Adanhokpè, maire de la Commune de Comè a exprimé sa fierté de participer à la phase pilote de la réforme. Outre Comè, Glazoué, Porto-Novo et Abomey-Calavi sont les communes dans lesquelles la phase pilote de la réforme des Terminaux à paiement électronique sera implémentée. « Nous sommes fiers de participer à cette phase pilote et nous sommes déterminés à poursuivre notre engagement en faveur du développement de notre économie locale. Nous continuons à travailler ensemble pour offrir les meilleures conditions de notre communauté », a ajouté l'autorité communale. Pour rappel, les Terminaux à paiement électronique à déployer dans le cadre de cette réforme sont des équipements de dernière génération ayant plusieurs fonctionnalités. Ils sont des instruments portables dotés d'une autonomie énergétique importante, d'un système d'exploitation libre avec une grande flexibilité d'utilisation. Ils garantissent

l'authenticité des tickets émis, la géolocalisation de l'agent chargé de son utilisation, la traçabilité des opérations depuis l'enrôlement jusqu'au contrôle final au niveau de l'organe supérieur, la réalisation des statistiques pour des données sensibles et le suivi du recouvrement, l'évaluation en temps réel ou différé du rendement des opérations, l'accès à une base de données consultable par les différents responsables des Communes, de la Cellule d'appui au pilotage des réformes et le trésorier communal en fonction de leur degré d'autorisation au niveau du serveur de l'application. Le lancement de la phase pilote des Terminaux à paiement électronique va se poursuivre dans les trois autres communes. Présents au lancement de la réforme, les élus communaux ont dit toute leur satisfaction pour une bonne mobilisation des recettes communales afin de financer certains projets de développement dans la commune. Il a été procédé à la remise de l'appareil des Terminaux à paiement électronique après le lancement.

AUX DECIDEURS...

Africain, malheur de lui-même !

En 1986, l'essayiste et historien français d'origine malienne Tidiane Diakité publiait : L'Afrique malade d'elle-même. 24 ans plus tôt en 1962, l'agronome français, René Dumont connu pour son combat pour le développement rural des pays pauvres et son engagement écologiste publiait : L'Afrique noire est mal partie. Les deux titres si proches par la sémantique abordent pratiquement la même thématique et aboutissent au même réquisitoire. Les deux auteurs décrivent méthodiquement les handicaps du continent africain, les problèmes de corruption, les conséquences de la décolonisation. René Dumont dresse un constat peu encourageant de l'Afrique sub-saharienne qu'il parcourt et observe. Dans un contexte de décolonisation optimiste, sa voix de théoricien mais aussi d'homme de terrain s'élève à contre-courant des discours et des pratiques des élites issues des indépendances, pour sommer les Africains de reprendre en main leur agriculture en parvenant notamment à établir une culture vivrière locale - et à éradiquer ainsi la faim. L'Afrique noire est mal partie demeure une référence dans les débats sur la suffisance alimentaire en Afrique sub-saharienne. Charlotte Paquet Dumont replace l'œuvre dans son contexte tandis qu'Abdou Diouf et Jean Ziegler, dans les deux préfaces à cette édition, examinent l'analyse de René Dumont dans l'évolution de cinq décennies.

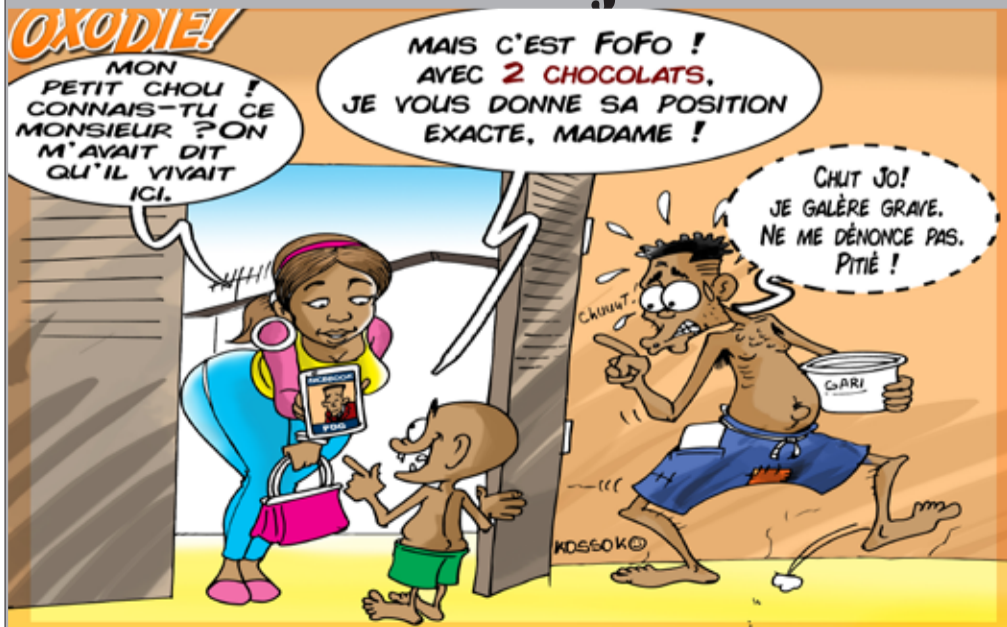
Tidiane Diakité dans L'Afrique malade d'elle-même abonde dans le même esprit en dénonçant les flatteries des pays plus avancés qui ignorent ou feignent d'ignorer certaines réalités. La France à qui un si long commerce de l'Afrique noire aurait dû permettre d'être au fait de certaines réalités intimes du continent africain se complait dans une attitude qu'on ne peut guère qualifier d'attitude de vérité à l'égard de l'Afrique. Cette attitude se résume par des flatteries continuelles ; on parle alors de sérieux dans des pays où il existe tout sauf le sérieux ; on parle de progrès là où le déclin est manifeste ; on qualifie de courageux un peuple qui consacre le plus clair de son temps à danser, à boire et à mendier.

Aujourd'hui encore, en plein 21ème siècle, c'est l'ex DG de la Banque Régionale de Solidarité (BRS) du Burkina Faso qui revient sur la même réalité en dénonçant la mentalité rétrograde des Africains. « Le plus grand défi dans nos entreprises de fabrication n'est pas la puissance ou l'infrastructure, le plus grand défi est d'obtenir un personnel honnête », raconte le banquier. Il comprend aujourd'hui pourquoi les entreprises africaines comme le groupe Dangote embauchent les Indiens alors qu'il y a beaucoup d'Africains au chômage. En fait, l'Africain d'aujourd'hui n'est pas prêt à s'affranchir des idées qui le retardent. En effet dans une entreprise, tous les agents semblent avoir pour mission de voler autant que possible, de gonfler des factures, enregistrant moins que le nombre réel d'unités produites.

Le pire dans tout cela, c'est que toutes les fraudes ne sont pas commises par une seule personne. Ce sont généralement de nombreux membres du personnel qui s'entendent les uns avec les autres, de la production aux ventes, en passant par les finances, même la direction. Il y a de quoi faire changer d'avis à ceux qui faisaient de procès au groupe Dangoté. La situation est devenue si mauvaise à un moment donné que pour ces derniers, les principaux critères pour embaucher du personnel n'étaient plus la compétence ou les certificats, mais l'honnêteté. Au moins, les compétences et les aptitudes peuvent être acquises, mais une fois que vous êtes malhonnête, vous êtes irrécupérable. Nous nous plaignons toujours de l'économie et du fait qu'il n'y a pas d'emplois. Je connais des gens à l'étranger qui auraient adoré créer des entreprises créatrices d'emplois en Afrique, mais ils ne le peuvent pas parce qu'ils ne peuvent pas demander à une personne de confiance de la diriger. Les regrets de Karim Koné.

Jean-Claude KOUAGOU

Cari du jour



Eco secret

Economie : Les banques centrales africaines cheminent vers une monnaie unique

Dakar a abrité ce jeudi 9 mars, une réunion ordinaire du bureau de l'Association des banques centrales africaines (ABCA). Les travaux portent principalement sur l'évaluation de la mise en œuvre des décisions prises par le conseil des gouverneurs lors de la session du 5 août 2022 tenue à Banjul (Gambie). Parmi elles, la poursuite des discussions vers une union monétaire et une monnaie unique. Présidée par Buah Saidy, gouverneur de la Central Bank of The Gambia, par ailleurs président de l'ABCA, cette réunion sera l'occasion pour les gouverneurs d'examiner notamment le projet de statuts et de structure de l'Institut monétaire africain ...

Emprunts obligataires dans l'UEMOA

Le marché des titres publics en sous-tension

(Nécessité d'une réforme du financement des économies)

Le marché des titres publics de l'Union monétaire ouest africaine (UMOA) est en sous-tension avec les impacts de la guerre russo-ukrainienne et l'inflation. Ainsi, des politiques monétaires urgentes s'imposent pour le financement des économies de l'Union.

● A.W.A.

Malgré le relèvement du principal taux directeur, pour une 3ème fois, sur décision du Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) en vue contrer l'inflation galopante, les économies de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine peinent à faire face aux effets de l'inflation qui établit à 6% en janvier 2023, loin de la norme communautaire de 3%. Les résultats des émissions des titres publics au cours des trois premiers mois de l'année 2023 en disent long. Si le principal taux directeur auquel la BCEAO prête ses ressources aux banques commerciales est donc passé de 2,50% à 2,75% en décembre 2022, cette décision a des revers sur le marché obligataire de l'Union. Selon l'analyse des résultats des emprunts, le montant levé sur le marché par adjudication en janvier a augmenté de 21,8% à 507,89 milliards FCFA. Cette tendance mensuelle devrait normalement se maintenir tout le long de l'année selon les données historiques mais il a été remarqué un retournement de situation depuis le mois de février en raison de la politique monétaire qui commence à peser sur les banques. Pour preuve, en février 2023, le montant levé est passé à 403,42 milliards FCFA contre 528 milliards FCFA en février 2022, soit une baisse de 23,59% milliards FCFA. Dans le même temps, le montant disponible pour le refinancement des banques est passé de 6 000 milliards de FCFA à 5 800 milliards FCFA le 21 février 2023. Le 28 février 2023, ce montant disponible au refinancement est passé à 5 600 milliards FCFA.

Selon la situation des émissions de titres par adjudication sur le marché financier sous régional en janvier 2023, il y a une émission

couverte par le Mali mais au rendement élevé, le prix marginal est de 9 600 sur 3 ans. Le Bénin a enregistré le plus bas rendement sur les 3 ans au cours du mois avec un prix marginal de 9 920. Il y a une émission non couverte par le Togo et une émission a été annulée par le Burkina le jour de l'adjudication. Sur la même période, il y a une émission couverte par le Niger mais le rendement est élevé pour un prix marginal de 9 610 sur 5 ans. Le Sénégal a obtenu un rendement élevé sur 3 ans de son émission avec le prix marginal de 9 610.

Il faut remarquer que la situation a évolué en dents de scie au mois de février 2023. Il y a un resserrement du marché en février par rapport à janvier 2023. Une émission couverte par le Niger a enregistré un rendement élevé au prix marginal de 9 425 sur 3 ans. Par exemple, le Sénégal est passé d'un coupon de 5,20% à 5,30% sur 3 ans et sort malgré cela avec un prix marginal de 9 521. Bien que le Bénin soit resté sur les mêmes niveaux de coupons, l'émission est couverte avec des rendements à la baisse par rapport au 26 janvier 2023 au prix marginal de 9 800. Il a également resserrement du marché. Bien que la Côte d'Ivoire soit positionnée sur le court terme, elle n'a pu retenir que 44 milliards FCFA. Il y a une émission non couverte par la Guinée-Bissau. Seulement 5 milliards retenus avec un prix marginal de 9 500. Même situation pour une émission non couverte par le Togo. Seulement 14 milliards retenus. Il faut noter la débâcle de la Côte d'Ivoire le 28 février pour une émission non couverte à l'issue de laquelle seulement 22 milliards ont récoltés sur 85 milliards recherchés.

Toutefois, le Bénin a clôturé une opération par anticipation avec succès le 03/02/2023



sur un taux de couverture de 110%.

Selon le contexte actuel du marché, il y a en un resserrement de la politique monétaire dû aux hausses successives des taux directeurs pour baisser l'inflation ; à la suppression de la mesure de refinancement à taux fixe par les banques aux guichets BCEAO prise pour assurer la liquidité bancaire en raison de la crise de la Covid-19 ; au retour des adjudications à taux variables sur les guichets hebdomadaire et mensuel et la fin de la couverture intégrale des besoins de refinancement exprimés par les banques.

Baisse des offres des investisseurs sur le marché régional des titres publics

La situation de besoin de liquidité ne s'est pas améliorée en mars 2023. Le 1er mars 2023, à l'issue de sa réunion ordinaire, le CPM (Comité de politique monétaire) de la BCEAO a décidé de relever de 25 points de base le principal taux directeur, le portant donc à 3% et cela à compter du 16 mars 2023. À la suite de cette annonce, l'on remarquera une baisse drastique des offres des investisseurs sur le marché régional des titres publics concomitamment à une hausse des exigences (taux d'intérêt) des investisseurs, entraînant en conséquence une chute des enveloppes mobilisées par les Etats. Ajouté à cela,

le montant disponible au refinancement des banques a continué à baisser. Le 7 mars 2023, il passe à 5 500 milliards FCFA, soit une baisse de 8,33% du montant disponible en 1 mois. Les banques ont été asphyxiées par cette hausse du taux directeur couplée au retrait brutal et massif de la liquidité disponible au refinancement, entraînant une panique sur les marchés des titres publics et interbancaire. Ainsi, depuis le 1er mars 2023, et ce jusqu'au 27 mars, le montant levé s'évalue à 159 milliards FCFA contre 476 milliards FCFA en mars 2022, soit une chute de 66,60%. Dans le détail, suivant l'annonce de la hausse du principal taux directeur à 3%, dès le 1er mars, le marché a été chamboulé. Le premier effet fut le report de l'émission du Burkina et l'annulation de

celle du Niger les 1er et 2 mars 2023. La semaine qui a suivi, la Guinée-Bissau, recherchant 5 milliards FCFA, n'a reçu que 1,06 milliards FCFA, montant qui fut rejeté certainement à cause des taux demandés par les investisseurs. Le Mali a suivi avec un taux de couverture à 34,5% et le Togo termina la semaine avec un taux de couverture à 38,7%. Le mardi 13 mars 2023, c'est la Côte d'Ivoire qui reportait son émission, et à partir de là, les investisseurs ont commencé à n'investir principalement que sur les émissions de leurs pays d'origine. Le jour suivant, le 14 mars, le Burkina émettait des titres pour un montant de 30 milliards FCFA ; une émission qui a reçu des offres de 10,76 milliards FCFA dont 10,24 milliards FCFA émanant des investisseurs locaux. Il en fut de même pour le

Niger le jour d'après le 15 mars, avec 34,6 milliards FCFA retenus dont 34 milliards FCFA provenant des investisseurs nigériens. La Côte d'Ivoire, le 17 mars, a retenu 80 milliards FCFA dont 78 milliards FCFA provenant des investisseurs ivoiriens. Sur la semaine du 20 mars, l'Etat ivoirien a reçu 8,24 milliards FCFA dont 8,2 milliards FCFA venant des investisseurs ivoiriens mais aucun montant n'a été retenu et cela pour un montant sollicité de 85 milliards FCFA. Le Mali et le Bénin ont par la suite reporté leurs émissions.

Un conseil des ministres de l'Uemoa pour de bonnes décisions

Le conseil des ministres de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa) aura lieu ce vendredi 31 mars 2023. Divers points sont inscrits à l'ordre du jour dont le rapport sur la situation monétaire et économique de l'Union et les perspectives ; le renouvellement des membres du Comité de stabilité financière ; le projet de loi sur la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme etc. Cette rencontre du conseil des ministres vient donc à point nommé. Des décisions pour un meilleur financement des économies régionales doivent être prises.

SITUATION DES EMISSIONS DE TITRES PAR ADJUDICATION SUR LE MARCHE FINANCIER SOUS REGIONAL EN MARS 2023									
DATE	PAYS	MATURITE DU TITRE	MONTANT ADJUDICATION (milliards FCFA)	SOUSCRIPTIONS RECUEILLIES (milliards FCFA)	MONTANT RETENU (milliards FCFA)	TAUX DE COUVERTURE	TAUX COUPON	RENDEMENT	OBSERVATIONS
1er/03/2023	Burkina	3 mois 3 ans	30 000						Emission annulée par le Burkina
02/03/2023	Niger	3 mois 6 mois 3 ans	35 000						Emission annulée par le Niger
07/03/2023	Guinée Bissau	6 mois	5 000	1 060	-	21%	-	0,00%	Emission non couverte aucune offre retenue
08/03/2023	Mali	6 mois 3 ans 5 ans	30 000	10 347	7 347	34%	5,90%	7,88%	Emission non couverte par le Mali. Seulement 7 milliards retenus
10/03/2023	Togo	3 mois 5 ans	25 000	9 681	9 681	39%	0	5,41%	Emission non couverte par le Togo, 9 milliards seulement retenus au prix marginal de 9 520
14/03/2023	Côte d'Ivoire	3 mois 3 ans 5 ans	80 000						Emission annulée par la Côte d'Ivoire
15/03/2023	Burkina	6 mois 3 ans 3 mois	30 000	10 760	10 760	36%	-	5,26%	Emission non couverte par le Burkina seulement 10 milliards retenus au marginal de 9 600
16/03/2023	Niger	1 an 3 ans	35 000	34 606	34 606	99%	-	5,83%	Emission presque couverte par le Niger.
17/03/2023	Côte d'Ivoire	6 mois 3 ans 5 ans	80 000	80 644	80 012	101%	5,30%	6,43%	Emission couverte par la Côte d'Ivoire, mais le 5 ans n'a pas retenus l'attention des investisseurs
21/03/2023	Côte d'Ivoire	6 mois	85 000	8 240	-	10%	-	0,00%	Emission non couverte par la Côte d'Ivoire malgré les courtes maturités mises en adjudication offres rejetées
22/03/2023	Mali	3 mois 1 an 3 ans	25 000						Emission reportée par le Mali
24/03/2023	Togo	1 an 3 ans 5 ans	40 000	9 677	8 577	24%	-	6,31%	Emission non couverte par le Togo. Seulement 8 milliards retenus
28/03/2023	Côte d'Ivoire	6 mois 3 ans 5 ans	85 000	85 248	84 000	100%	-	6,09%	Emission couverte par la Côte d'Ivoire, mais le 5 ans n'a pas retenus l'attention des investisseurs. Seuls les investisseurs ivoiriens ont souscrit à l'opération

Elaboration et finalisation du document du projet BOUCLIER-CLIMAT/MONO

Un atelier régional de consultation à Cotonou

Dans le cadre des travaux d'élaboration et de finalisation du document du projet, l'OSS s'engage à suivre les meilleures pratiques pour la mise en place de projets régionaux, tel que BOUCLIER-CLIMAT/MONO. C'est dans ce cadre que l'atelier régional de consultation s'est tenu à Cotonou au Bénin ce 28 mars 2023.

● F.V.

Présenter le processus de développement du projet, les principales sections du document du projet, le budget par composante, les arrangements institutionnels avec les rôles et les responsabilités de chaque entité, le processus de consultation ; Présenter les premiers résultats des livrables des études thématiques en cours d'élaboration par les consultants (AV, EIES, Genre, Coût-Efficacité) ; Susciter l'engagement et l'appropriation du projet par toutes les parties prenantes ; Recueillir les diverses préoccupations, proposer des solutions et informer les parties prenantes sur le mécanisme de gestion des risques ; Recueillir les recommandations en vue de leur intégration dans la conception du projet. Ce sont là, les objectifs visés dans le cadre du projet BOUCLIER-CLIMAT/MONO. L'atelier régional de consultation a réuni à Cotonou des Représentants de l'Entité de mise en œuvre (OSS) ; Représentants des Agences d'Exécution du projet (ABM et GWP-AO) ; Représentants

des institutions nationales concernées (Ministères chargés de l'Eau, Ministères de l'Environnement, Ministères de l'Agriculture, Structures chargées de réduction des risques de catastrophes, etc.) ; Autorités locales des régions concernées ; Autorités traditionnelles ; Représentants de la société civile ; Représentants des communautés (groupes vulnérables, Coopératives/Associations de femmes et jeunes...). Il faut préciser que l'OSS organise l'atelier, en collaboration avec ses partenaires régionaux d'exécution, l'ABM et le GWP-AO. L'atelier fait suite à des visites et rencontres de consultations organisées dans les zones du projet des deux pays concernés. L'atelier régional de consultation a permis de présenter et échanger sur les résultats des concertations avec les bénéficiaires et autres parties prenantes du projet au niveau local du bassin du Mono, échanger sur les premiers résultats des études thématiques, et s'accorder sur les aspects prioritaires à intégrer dans le document du projet. Par ailleurs, le projet BOUCLIER-CLIMAT/MONO



● Présidium

est conçu autour de trois composantes principales. Il s'agit de la Mise en place du renforcement des outils de gestion résiliente au changement climatique dans le bassin du fleuve Mono ; Améliorer la résilience des écosystèmes et des populations les plus vulnérables du bassin aux impacts du changement climatique par des mesures d'adaptation concrètes ; Renforcer les capacités des différents acteurs, et enfin partager les connaissances et sensibiliser l'ensemble des bénéficiaires à différents niveaux.

visé à : Assurer le suivi à long terme des risques climatiques par la production de données et d'informations scientifiques fiables aux niveaux local, national et transfrontalier dans le bassin du fleuve Mono ; Développer et mettre en œuvre un système régional d'alerte précoce aux inondations pour la réduction des risques de catastrophes sur les communautés vulnérables ; Mettre en œuvre des actions concrètes d'adaptation pour renforcer la résilience des communautés les plus vulnérables ; Renforcer les capacités institutionnelles et techniques de l'ABM et de ses acteurs. Pour rappel, le projet BOUCLIER-CLIMAT/MONO

est conçu autour de trois composantes principales. Il s'agit de la Mise en place du renforcement des outils de gestion résiliente au changement climatique dans le bassin du fleuve Mono ; Améliorer la résilience des écosystèmes et des populations les plus vulnérables du bassin aux impacts du changement climatique par des mesures d'adaptation concrètes ; Renforcer les capacités des différents acteurs, et enfin partager les connaissances et sensibiliser l'ensemble des bénéficiaires à différents niveaux.

Pourquoi le projet régional BOUCLIER-CLIMAT/MONO ?

Le bassin transfrontalier du fleuve Mono est situé en Afrique de l'Ouest et s'étend sur une superficie d'environ 24 300 km² dont 3 000 km² au Bénin (soit 2,14% du territoire du pays) et 21 300 km² au Togo (soit 38% du territoire du pays). Dans la perspective de mieux cerner et mettre en place des approches adaptées de gestion des problèmes et défis environnementaux transfrontaliers du bassin, les deux Etats ont créé, en 2014, l'Autorité du Bassin du Mono (ABM). Ainsi, la mission principale dévolue à l'ABM est d'assurer la gestion durable du bassin à travers la gestion intégrée, équitable et concertée des ressources en eau et des écosystèmes associés. C'est dans cette perspective que le projet régional BOUCLIER-CLIMAT/MONO a été initié en vue de réduire l'exposition des communautés du bassin du Mono aux risques climatiques, notamment les inondations, et de renforcer leur adaptation et leur résilience au changement climatique, à travers la mise en œuvre de l'approche de gestion intégrée des ressources en eau

et des inondations. Il a été soumis au Fonds d'Adaptation (FA) selon le processus d'approbation en trois étapes. Les deux premières étapes (Pre-note conceptuelle et note conceptuelle) ont été approuvées par le Conseil d'Administration (CA) du Fonds. Ces deux documents comportant des informations plus détaillées sur le bassin et le projet sont accessibles via le site du FA. La troisième et dernière étape consistera en l'élaboration du document complet du projet (Full proposal) à soumettre au FA, en avril 2023, afin d'accéder au financement. A cette étape, toutes les informations détaillées doivent être fournies, en prenant en compte les commentaires et recommandations issus de l'évaluation de la note conceptuelle. Ce projet proposé sera mis en œuvre par l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS) en sa qualité d'Entité Régionale de Mise en Œuvre accréditée par le FA et exécuté au niveau régional par l'Autorité du Bassin du Mono (ABM) et le Partenariat Mondial de l'Eau en Afrique de l'Ouest (GWP-AO), en tant que Partenaires d'Exécution.

Préparation de la Destination Bénin

Le Gouvernement veille au grain, les partenaires techniques et financiers rassurent

La Destination Bénin se construit de façon méthodique. Les nombreux projets et réformes initiés par le Gouvernement dans le but de faire du Bénin un hub touristique suivent leur cours. Il faut toutefois, faire le point de leur évolution de façon régulière et s'il y a lieu, y donner un coup d'accélérateur. C'est à cet exercice que s'attèlent au quotidien le Ministre du tourisme, de la culture et des arts, Babalola Jean-Michel Abimbola, en présence du Chargé de mission du Président de la République au tourisme et Directeur général de l'Agence Bénin tourisme, de la Chargée de mission du Chef de l'Etat à la culture et aux arts, du



Directeur général et des responsables projets de l'Agence nationale de développement des patrimoines touristiques (ANPT), des cadres des différentes structures techniques et des représentants des partenaires techniques et financiers. En fin de semaine écoulée, ils ont passé en revue une fois encore, les projets et réformes en cours dans le

secteur du tourisme, notamment avec l'appui de la Banque mondiale et de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT). Les échanges entre les différentes parties prenantes ont porté cette fois, sur la mise au point du système des statistiques et du Compte Satellite du tourisme (CST) expérimental en République du Bénin, la réforme relative au système

d'octroi d'agrément, de licences et de classement des entreprises touristiques au Bénin et bien d'autres. Dans son mot introductif, le Ministre Abimbola a rappelé la vision du Président Patrice Talon de faire du secteur touristique, une filière de développement économique créatrice de richesses et d'emplois, et le principal outil de rayonnement du Bénin à l'international. Il a salué le soutien des partenaires notamment, la Banque mondiale et l'OMT et le dévouement des cadres de la partie béninoise qui, insiste-il, doivent redoubler d'ardeur au travail afin que les objectifs assignés à chaque projet et réforme, soient véritablement atteints dans les

délais. A cet effet, les différentes étapes déjà franchies dans la mise en œuvre de ces projets et réformes ont été passées en revue. A travers des échanges sans langue de bois, l'autorité ministérielle a rappelé les tâches assignées à chaque partie et les délais d'exécution. Il a exhorté les responsables des structures concernées, notamment pour ce qui concerne la partie béninoise, à poursuivre inlassablement le travail. De son côté, le représentant résident de la Banque mondiale se dit rassuré de l'engagement et de la détermination du Gouvernement à faire aboutir les différents chantiers. Il a réaffirmé la volonté de son institution

à appuyer le Bénin dans sa vision politique pour le secteur du tourisme. La séance a également permis aux deux parties de faire le point de l'évolution des différents chantiers de construction d'infrastructures touristiques dans la cité historique de Ouidah. Il faut noter que la préparation de la Destination Bénin passe par la mise en œuvre d'un package d'actions importantes dont la mise aux normes internationales des infrastructures touristiques, la mobilisation des ressources humaines de qualité, l'assurance des services hôteliers et de restauration de qualité, etc.

Source externe

AVIS DE CONSULTATION

Dans le but d'actualiser son répertoire de fournisseurs et prestataires de services, la BSIC BENIN SA lance une consultation afin de permettre aux prestataires qui désirent collaborer avec elle à partir du 1er juin 2023, d'introduire un dossier de candidature sous plis fermé au niveau de la Direction Générale de la banque sise au carrefour des 3 banques. BSIC BENIN SA rappelle aux prestataires et fournisseurs qui travaillent déjà avec elle qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité, et qu'ils devront produire les mêmes dossiers afin de renouveler leur agrément.

Les dossiers de candidature doivent comporter les pièces ci-après :

- Une lettre de demande d'agrément ;
- Une copie du registre du commerce ;
- Une copie de l'attestation d'IFU ;
- La liste des principaux responsables de l'entreprise ainsi que leurs contacts (fixe, portable, fax, email) ;
- L'adresse géographique et le plan de localisation du siège de l'entreprise ;
- Les références professionnelles ;

NB : Nous vous prions d'inscrire sur votre enveloppe la mention suivante :

« Demande d'agrément pour inscription au répertoire des fournisseurs et prestataires de la BSIC BENIN SA ».

Le domaine de compétence dans lequel votre structure est spécialisée sera indiqué sur l'enveloppe. Si vous intervenez dans plusieurs domaines,

constituez un dossier pour chacun d'eux. Le nombre de dossier n'excèdera, cependant en aucun cas, trois (3) par entreprise.

Les documents constitutifs de l'offre doivent être contenus dans une enveloppe fermée portant la mention « Demande d'agrément pour inscription sur la liste des fournisseurs et prestataires de la BSIC BENIN SA ».

Les domaines d'activités concernés par la présente consultation sont les suivants :

1. Cabinet RH / Formation / Gestion d'intérim
2. Huissiers / signification des actes (domiciliation de paiement)
3. Fourniture, installation et maintenance de climatiseurs, splits, fontaines d'eau
4. Fourniture, installation et maintenance de groupes électrogènes
5. Fourniture, installation et maintenance du système de sécurité / incendie / alarme / intrusion
6. Réalisation et pose d'enseignes lumineuses, de luminaires et panneaux de signalisation
7. Travaux de câblages réseaux et informatiques
8. Fourniture, installation et maintenance d'onduleurs / régulateurs
9. Fourniture et maintenance de matériels informatiques
10. Prestation de service de gardiennage et de sécurité
11. Fourniture d'équipement bureautique : copieurs, fax, calculatrices, scanners, imprimantes,

etc...

12. Fourniture de bureaux
13. Fourniture de consommables informatiques
14. Fourniture et maintenance de machines de caisse et accessoires : (horodateurs, gaufreuses, compteuses de billets, détecteurs de faux billets, cerceuses de billets, etc. ...)
15. Fourniture de mobiliers de bureaux
16. Marketing, communication et publicité
17. Travaux d'imprimerie / sérigraphie
18. Confection / vente d'étrennes et cadeaux d'entreprise
1. Fourniture d'accès Internet
9. Télécommunications : liaison V-SAT ; BLR, LS
20. Entretien et nettoyage de bâtiments
21. Agence de voyage
- 22.

Les dossiers de soumission doivent être constitués par type d'activités. Les entreprises qui seront agréées au terme de la présente procédure pourront être consultées pour les différents marchés de fourniture de biens et de services ou dans le cadre des appels d'offres restreints.

NB : La date limite de dépôt des dossiers est fixée au mercredi 15 Avril 2023 à 17 heures précises auprès du Service Administration Moyens Généraux à la Direction Générale de BSIC BENIN SA. La banque se réserve le droit de ne pas donner une suite au présent avis de consultation.



BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES S.A.
Afrique de l'Ouest

Siège Social : Cité d'Ivoire 18, rue Joseph AMENGA - 01 BP 3802 Abidjan
Téléphone : (225) 20 32 66 85 / 20 32 66 86 Télécopie : (225) 20 32 66 84 E-mail : brvm@brvm.org

ANTENNE NATIONALE DE BOURSE DU BENIN
détachée Immeuble CCIB Avenue Charles de GAULLE 01 BP 2983 Cotonou
Téléphone : (229) 21 31 21 26 / 21 31 21 39 Télécopie : (229) 21 31 20 77

COMMUNIQUE DE L'ANTENNE NATIONALE DU BENIN DE LA BRVM

Initiation gratuite à la bourse

La Direction de l'Antenne nationale du Bénin de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (ANB BRVM) informe le public qu'elle organise une formation pour vulgariser la Bourse et développer la culture boursière au Bénin.

Thème de la formation : « Initiation à la bourse et aux valeurs mobilières »

Modules de formation

- MODULE 1 : Introduction à la bourse et au marché financier ;
- MODULE 2 : Initiation au marché des actions ;
- MODULE 3 : Initiation au marché des obligations.

Pour une meilleure assimilation des enseignements dispensés, les participants sont invités à suivre la totalité des modules proposés, et dans l'ordre indiqué.

Lieu de la formation : Antenne Nationale du Bénin sise dans l'enceinte de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB) à Cotonou.

Effectif par formation : **15 à 20 personnes** par session et par module.

La participation aux formations est gratuite.

Les participants à chaque session de formation seront soumis, après chaque module, à un contrôle de connaissance (test d'évaluation) neutre et transparent. Une attestation sera délivrée aux participants à la fin de la formation

Inscription gratuite tous les jours ouvrables à l'antenne nationale du Bénin sise à la CCIB

Pour tout renseignement, contacter le 21 31 21 26 / 21 31 21 39

NB : la formation se déroulera simultanément dans tous les pays de l'espace UEMOA

Avis très important

Toute l'économie nationale, sous-régionale, africaine et internationale dans un seul quotidien.

Le tout premier quotidien économique béninois : **L'économiste.**

L'économiste, c'est des informations économiques, bancaires, financières et boursières du Bénin et d'ailleurs traitées et des dossiers réalisés pour le développement économique et social du continent africain.

L'économiste, c'est des chiffres clés de l'économie béninoise, les tendances boursières avec la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM), l'actualité économique, financière en temps réel.

L'économiste, le journal des décideurs

Etats-Unis

La banque en faillite SVB rachetée par un autre établissement régional

La banque américaine First Citizens va racheter l'essentiel des restes de sa compatriote Silicon Valley Bank (SVB), une opération vue comme une nouvelle étape vers une sortie de la crise qui secoue le secteur bancaire depuis plusieurs semaines. First Citizens, dont le siège se situe à Raleigh (Caroline du Nord), va reprendre « l'intégralité des dépôts et prêts » de SVB, et « les 17 agences de SVB ouvriront en tant que First Citizens » dès lundi, a annoncé dans la nuit de dimanche à lundi le régulateur bancaire américain (FDIC) dans un communiqué. Les autorités américaines auront mis plus de deux semaines à trouver un repreneur pour la dépouille de SVB, dont le régulateur avait pris le contrôle le 10 mars pour éviter son implosion.



tar de SVB, notamment via le Research Triangle Park, un énorme campus dédié aux technologies de pointe situé entre Raleigh et Durham, en Caroline du Nord. Dans le détail, First Citizens va récupérer quelque 72 milliards de dollars d'actifs, des prêts et des crédits-bail, avec une décote majeure de 16,5 milliards consentie par la FDIC pour faciliter la transaction. La banque, qui compte 550 agences dans 22 Etats, reçoit également 56 milliards de dollars de dépôts. Ce n'est qu'une fraction des 174 milliards de SVB fin 2022, l'établissement californien ayant été depuis victime d'une vague de retraits massifs.

Plus grosse faillite bancaire depuis 2008

SVB est la plus grosse faillite bancaire aux Etats-Unis depuis 2008, la deuxième de tous les temps. Elle a déstabilisé l'ensemble du secteur bancaire, rappelant à certains les débuts de la crise financière de 2008 et ses conséquences mondiales. C'est une opération majeure pour First Citizens (FCB), 30ième banque américaine, dont les actifs ne pesaient fin 2022 que la moitié de ceux de Silicon Valley Bank. L'enseigne est connue pour ses reprises en série de banques en difficulté ces dernières années. L'acquisition faisait sens dans la mesure où FCB a des relations privilégiées avec les entreprises du secteur technologique, à l'ins-

tar de SVB, notamment via le Research Triangle Park, un énorme campus dédié aux technologies de pointe situé entre Raleigh et Durham, en Caroline du Nord. Dans le détail, First Citizens va récupérer quelque 72 milliards de dollars d'actifs, des prêts et des crédits-bail, avec une décote majeure de 16,5 milliards consentie par la FDIC pour faciliter la transaction. La banque, qui compte 550 agences dans 22 Etats, reçoit également 56 milliards de dollars de dépôts. Ce n'est qu'une fraction des 174 milliards de SVB fin 2022, l'établissement californien ayant été depuis victime d'une vague de retraits massifs. Regards vers First Republic Outre la décote, First Citizens a obtenu de la FDIC la mise en place de plusieurs mécanismes de protection pour consentir à absorber SVB. L'Agence de garantie des dépôts va notamment mettre en place un fonds dédié de 70 milliards de dollars, dans lequel First Citizens pourra puiser en cas d'accélération des retraits de clients. La FDIC a également accepté de prendre en charge une partie des pertes éventuelles

que la banque pourrait enregistrer sur le portefeuille de crédits de SVB. « Cette acquisition est intéressante financièrement, stratégiquement et sur le plan opérationnel », a commenté Frank Holding, directeur général de First Citizens, lors d'une conférence téléphonique. « C'est aussi une belle illustration de la collaboration des régulateurs et des banques pour protéger les déposants. » La FDIC prévoit que le mécanisme américain de garantie des dépôts encaissera quelque 20 milliards de dollars de pertes liées à la faillite de SVB. Il est alimenté par des cotisations obligatoires de banques qui bénéficient du mécanisme de garantie des dépôts.

L'agence conserve un portefeuille de titres financiers hérités de SVB d'une valeur estimée à 90 milliards de dollars, qu'elle va gérer directement jusqu'à extinction. L'annonce a été saluée à Wall Street, où l'action de First Citizens gagnait près de 50 % lundi en début de séance. Les titres de nombreuses autres banques régionales s'affichaient également en nette hausse.

20minutes

Nord

Les annonces de Tereos et Buitoni ternissent la reprise économique autour de Cambrai

Sinistrose dans le Cambrésis. Après l'annonce de la fermeture de Tereos, à Escaudœuvres, et la suspension d'activité chez Buitoni, à Caudry, le territoire de Cambrai, dans le Nord, subit une tempête économique et sociale : près de 300 emplois sont directement en jeu. Une mauvaise nouvelle pour le territoire qui reprenait pourtant espoir avec l'installation du gigantesque parc logistique E-Valley et l'ambitieux projet du canal Seine-Nord. 20 Minutes tente de faire le point. « Ça faisait longtemps

que nous n'avions pas eu deux tâches comme ça dans le Cambrésis », se désole Charles Blangis, vice-président de la chambre de commerce (CCI) chargé du territoire. L'entrepreneur affiche, pourtant, un optimisme à toute épreuve. « E-Valley, sur l'ancienne base aérienne, ça marche bien avec des grosses entreprises comme La Redoute qui viennent y installer leur pôle logistique. C'est un magnifique coup de projecteur. Bientôt, des projets industriels risquent aussi d'y voir le jour », estime-t-il.

Ancien fleuron de l'indus-

trie agroalimentaire L'atout du Cambrésis, selon lui, c'est le nœud autoroutier. « Nous sommes loin des grandes métropoles, mais la proximité de grandes autoroutes nous aide », explique Charles Blangis. Même constat de la part de Philippe Beauchamps, président de la commission économique à la région Hauts-de-France. « Je souhaite que les cas de Buitoni et Tereos soient un épiphénomène, indique-t-il. Depuis quelques années, ce territoire parvient à recréer de l'activité économique.

20minutes

Afrique

Cinq pays concentrent 56% des millionnaires et plus de 90% des milliardaires

Le nombre de particuliers fortunés africains a baissé de 2012 à 2022, en raison notamment des mauvaises performances enregistrées en Afrique du Sud, en Egypte et au Nigeria. Il devrait cependant augmenter de 42 % entre 2023 et 2032. L'Afrique du Sud, l'Egypte, le Nigeria, le Kenya et le Maroc concentrent ensemble 56 % des millionnaires et plus de 90 % des milliardaires recensés sur le



continent africain, selon le rapport « Africa Wealth Report 2023 », publié mardi 28 mars par Henley & Partners, un cabinet britannique spécialisé dans le conseil en matière de migration des investissements et de la planification de la résidence et de la citoyenneté. Avec 37 800 personnes possédant une fortune estimée à au moins un million de dollars, l'Afrique du Sud est le pays qui compte le plus de millionnaires, devant l'Egypte (16 100), le Nigeria (9 800), le Kenya (7 700) et le Maroc (5 800).

En ce qui concerne les milliardaires, l'Egypte occupe le premier rang avec 8 individus possédant une fortune supérieure ou égale à un milliard de dollars. Viennent ensuite, l'Afrique du Sud (5), le Nigeria (4) et le Maroc (4). Henley & Partners n'a pas recensé de milliardaires au Kenya, où il y a en revanche 15 centimillionnaires (individus fortunés détenant des actifs de 100 millions de dollars ou plus). Le rapport révèle également que l'Afrique compte au total 138 000 millionnaires, 328 centimillionnaires et 23 milliardaires. A l'échelle continentale, le nombre total des personnes fortunées, des particuliers possédant une fortune estimée à au moins un million de dollars que les banquiers privés et les gestionnaires de patrimoine appellent dans leur jargon les « High net worth individuals (HNWI) », a reculé de 12 % au cours de la dernière décennie (2012 à 2022), en raison notamment de la baisse des performances des trois principaux marchés (l'Afrique du Sud, l'Egypte et le Nigeria).

Avec une croissance de 72% de sa « population » des HNWI, le Rwanda a été le marché le plus performant en Afrique entre 2012 et 2022, suivi de l'île Maurice, des Seychelles, de l'Ouganda et de la République démocratique du Congo. Le cabinet Henley & Partners s'attend par ailleurs à ce que la population des personnes fortunées augmente de 42 % sur le continent au cours des dix prochaines années, pour atteindre environ 195 000 personnes, d'ici 2032. L'île Maurice devrait être le marché le plus performant au cours de la prochaine décennie, avec une croissance de 75 % du nombre de ses HNWI. Une croissance de plus de 60 % du nombre des personnes fortunées est également attendue en Namibie, au Rwanda, en Zambie, aux Seychelles, en République démocratique du Congo et au Maroc.

Finance

Afreximbank porte à 180 millions \$ sa facilité de financement accordée à la banque nigériane Fidelity Bank



La Banque africaine d'import-export a décidé d'augmenter de 55 millions \$, sa facilité de financement accordée à Fidelity Bank. Cet établissement bancaire, partenaire de longue date d'Afreximbank, renforcera ainsi ses activités de financement du commerce au Nigeria. Afreximbank a annoncé, mercredi 22 mars, l'augmentation de 125 à 180 millions \$, de sa facilité de financement accordée à la banque nigériane Fidelity Bank.

« La décision d'accroître le soutien d'Afreximbank est en accord avec le succès économique et commercial de la facilité de financement, dont la première tranche de 125 millions \$ a été entièrement utilisée par Fidelity Bank. L'augmentation à 180 millions \$ a également été soutenue par les solides performances financières de Fidelity Bank », explique la Banque africaine d'import-export, pour justifier sa décision. Cette facilité de financement accordée à Fidelity Bank fait partie du programme de facilitation du commerce d'Afreximbank. Dénommé Afratraf, ce programme est constitué de divers produits financiers qui visent à augmenter les volumes des échanges intra et extra-africains, diversifier la nature du commerce et assurer la confiance de partenaires commerciaux dans le règlement des transactions commerciales internationales pour les importations en Afrique. Grâce à cette opération, Fidelity Bank prévoit d'accroître et accélérer ses activités de financement dans le secteur du commerce au Nigeria. Précisons que Fidelity Bank est un partenaire de longue date d'Afreximbank.

Bénin

100 millions \$ de la Banque mondiale pour renforcer la protection sociale

Malgré une croissance économique significative, la lutte contre la pauvreté reste un défi à relever au Bénin. De ce fait, la banque mondiale apporte un soutien financier au pays en appui au programme de filet de protection sociale. La Banque mondiale a apporté un soutien financier de 100 millions \$ au Bénin, par le biais de l'Association internationale de développement (IDA), sa filiale venant en aide aux pays les plus pauvres, pour renforcer le système de protection sociale du pays. L'annonce a été faite par l'institution, le vendredi 24 mars. Ce soutien vient en appui au programme de filet de protection sociale productif du Bénin (FPSP). Celui-ci vise à accroître l'accès des ménages pauvres au filet de protection sociale afin d'améliorer leur statut socio-économique et de réduire la pauvreté et la vulnérabilité à long terme. Il contribuera également à améliorer les performances des prestations sociales afin de garantir l'efficacité des investissements réalisés et à pérenniser l'impact sur les ménages vulnérables.

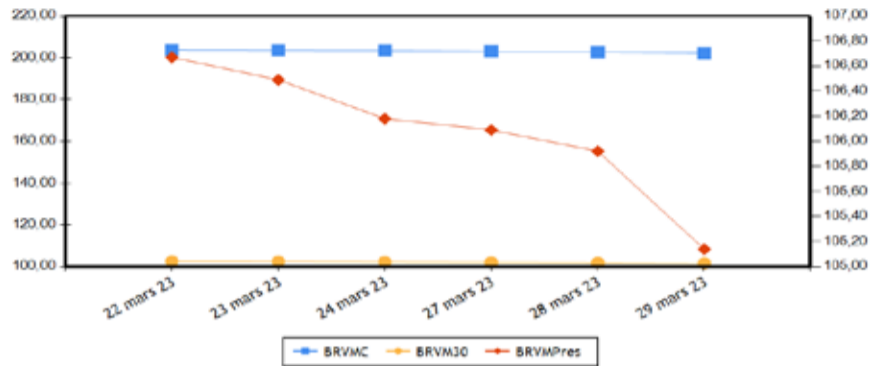
Ecofin du 29 Mars 2023

BRVM COMPOSITE	202,22
Variation Jour	-0,21 %
Variation annuelle	-0,49 %

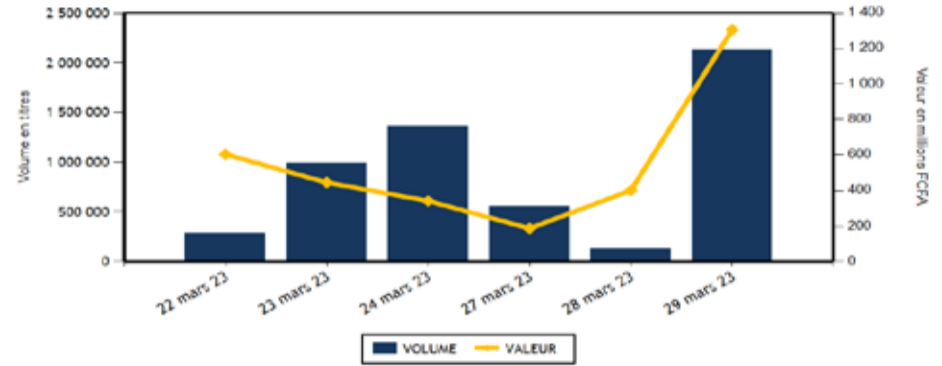
BRVM 30	101,53
Variation Jour	-0,28 %
Variation annuelle	1,53 %

BRVM PRESTIGE	105,14
Variation Jour	-0,74 %
Variation annuelle	5,14 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	7 523 012 552 303	-0,21 %
Volume échangé (Actions & Droits)	2 021 876	1 436,04 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	330 569 539	-14,92 %
Nombre de titres transigés	42	2,44 %
Nombre de titres en hausse	13	160,00 %
Nombre de titres en baisse	12	-33,33 %
Nombre de titres inchangés	17	-5,56 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SOGB CI (SOGC)	5 780	6,84 %	1,94 %
SICABLE CI (CABC)	950	2,15 %	-18,80 %
SAPH CI (SPHC)	5 100	2,10 %	2,10 %
BERNABE CI (BNBC)	1 925	1,32 %	-3,75 %
BANK OF AFRICA ML (BOAM)	1 245	1,22 %	-11,07 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	10 068 127 696 230	-0,24 %
Volume échangé	100 546	7 107,60 %
Valeur transigée (FCFA)	974 861 750	7 175,39 %
Nombre de titres transigés	5	0,00 %
Nombre de titres en hausse	1	
Nombre de titres en baisse	2	0,00 %
Nombre de titres inchangés	2	-33,33 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
BOLLORE (SDSC)	1 360	-6,21 %	-2,51 %
ECOBANK TRANS. INCORP. TG (ETIT)	19	-5,00 %	0,00 %
VIVO ENERGY CI (SHEC)	755	-3,82 %	0,67 %
TOTAL CI (TTLC)	2 120	-3,64 %	11,87 %
TRACTAFRIC MOTORS CI (PRSC)	2 900	-3,33 %	-9,23 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	105,14	-0,74 %	5,14 %	1 994 926	221 727 799	6,16
BRVM-PRINCIPAL	36	95,67	-0,09 %	-4,33 %	26 950	108 841 740	9,24

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	98,56	-0,02 %	-5,43 %	5 893	7 511 545	8,42
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	485,19	0,20 %	-0,82 %	12 962	174 968 815	8,98
BRVM - FINANCES	15	76,26	-0,87 %	0,99 %	1 995 221	119 504 754	6,54
BRVM - TRANSPORT	2	333,35	-6,05 %	-2,44 %	2 907	4 037 075	5,31
BRVM - AGRICULTURE	5	289,87	2,57 %	2,23 %	3 403	22 152 670	5,59
BRVM - DISTRIBUTION	7	352,49	-1,46 %	-1,69 %	1 298	2 193 080	25,23
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 295,58	0,00 %	10,53 %	192	201 600	12,61

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché	7,80
Taux de rendement moyen du marché	7,60
Taux de rentabilité moyen du marché	8,02
Nombre de sociétés cotées	46
Nombre de lignes obligataires	120
Volume moyen annuel par séance	557 113,00
Valeur moyenne annuelle par séance	1 051 754 879,79

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	46,28
Ratio moyen de satisfaction	64,04
Ratio moyen de tendance	138,39
Ratio moyen de couverture	72,26
Taux de rotation moyen du marché	0,19
Prime de risque du marché	6,92
Nombre de SGI participantes	31

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capital flottant)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES

Siège Social : Abidjan - Côte d'Ivoire, 18 av. Joseph Anoma
 Adresse : 01 BP 3802 Abidjan 01
 Tel : +225 20 31 55 50 / +225 20 32 66 85
 Fax : +225 20 32 66 84
 E-mail : brvm@brvm.org Site web : www.brvm.org

PAYS DE L'UEMOA



Av. proche, rue en face de l'église Saint Michel allant vers Caboma, immeuble Comète lot 202 parcelle « d », Cotonou - BENIN
 001 BP 8690 RP
 uca@ucasgi.com
 (229) 21 31 00 21 / 61 18 18 00
 (229) 21 31 00 21
 www.ucasgi.com



Carré 211 St Michel
 immeuble SGI-Bénin 01 BP
 4546 Cotonou.
 Tél : (229) 21 31 15 41
 21 31 15 71



Groupe BMCE BANK
 BOA CAPITAL SECURITIES
 Siège BOA Benin,
 Boulevard de France
 Tel : (229)
 21315343/64182121



Immeuble de l'Africaine des Assurances
 Face à la Direction de l'Emigration Immigration
 01 BP 8668 RP Cotonou
 contact@sgi-agi.com
 +229 21318733
 +229 21316065



Avenue Steinmetz Face
 Immeuble Air Gabon 01 BP
 6002 COTONOU BENIN
 Tél : (229) 21 31 88 35 /
 21 31 88 36



Société de gestion et d'intermédiation
 Boulevard Saint Michel
 Immeuble Agence BIIC Dantokpa
 01 BP. 7700 Cotonou
 Tél. +229 21324875
 Tél. +229 21324876
 sgibfs@biic-financialservices.com

Quelques pharmacies à Cotonou

Table listing pharmacy names, phone numbers, and addresses in Cotonou, Benin.

Jours du marché Dantokpa

Calendar for the Dantokpa market days in March 2023, including dates for Wednesday, Monday, Thursday, and Friday.

Taux de change

Table of exchange rates for various currencies including USD, Euro, GBP, and others against the CFA Franc.

Prix des produits de première nécessité appliqués dans les marchés

Table listing prices for various commodities such as Maïs, Mil, Haricot rouge, and others in Benin.

Source : Quotidien l'Economiste du Bénin, fait le 28/03/ 2023

Cours des matières Premières du Mardi 28 Mars 2023

Table showing commodity prices for various raw materials like Or, XAU/USD, Argent, Cuivre, etc., with their respective prices and fluctuations.

Prix des produits hydrocarbures et gaz

Table listing prices for various hydrocarbons and gases such as Essence, Pétrole, Gasoil, and Gaz domestique.

Source : Station « JNP » du Mardi 28 Mars 2022

Les marchés locaux qui s'animent par huitaine

Table detailing local markets and their activity schedules across different departments like Alibori, Borgou, Collines, and Donga.

Prix du litre d'essence dans les pays africains en 2023:

1.Libye : 19,01 FCFA	14.Sao Tomé et Principe : 642,44 FCFA	26.Namibie : 754,54 FCFA	37.Guinée : 855,50 FCFA
2.Angola : 195,35 FCFA	15.Benin : 650 FCFA	27. Guinée-Bissau : 760 FCFA	38.Mali : 881,72 FCFA
3.Algérie : 205,19 FCFA	16.Ethiopie : 654,24 FCFA	28.Afrique du sud : 761,38 FCFA	39.Sénégal : 890,90 FCFA
4.Egypte : 267,47 FCFA	17.Soudan : 659,49 FCFA	29.Côte d'ivoire : 775 FCFA	40.Kenya : 892,21 FCFA
5.Nigeria : 278,61 FCFA	18.Mauritanie : 681,77 FCFA	30.Ghana : 780,11 FCFA	41.Djibouti : 898,11 FCFA
6.Tunisie : 499,59 FCFA	19.Sierra Leone : 685,71 FCFA	31.Lesotho : 780,11	42.Zambie : 899,53 FCFA
7.Tchad : 518,54 FCFA	20.Togo : 700,79 FCFA	32.Madagascar : 812,23 FCFA	43.Rwanda : 909,25 FCFA
8.Niger : 557,22 FCFA	21.Botswana : 705,37 FCFA	33.Cap-vert : 826,65 FCFA	44.Burundi : 963,66 FCFA
9.Gambie : 590 FCFA	22.Tanzanie : 744,71 FCFA	34.Mozambique : 837,14 FCFA	45.Seychelles : 994,47 FCFA
10.Gabon : 605 FCFA	23.Libéria : 734,87 FCFA	35.Maroc : 844,35 FCFA	46.Ouganda : 1022,01 FCFA
19. Zimbabwe : 624,82 FCFA	24.Comores : 750 FCFA	36.RDC : 853,53 FCFA	47.Maurice : 1035,12 FCFA
11.Congo : 625 FCFA	25.Burkina Faso : 750 FCFA		48.Malawi : 1048,23 FCFA
12.Cameroun : 630 FCFA			49.Érythrée : 1311,10 FCFA
13.Somalie : 635,89 FCFA			50.République centrafricaine : 1.500 FCFA

HOROSCOPE finance

Bélier Si vous vous laissez aller à de folles dépenses, vous serez aussitôt dans une impasse. Astreignez-vous à faire des économies et à gérer votre budget avec rigueur. Vous allez bientôt traverser une période de vaches maigres.

Taureau Soyez tout particulièrement prudent aujourd'hui en ce qui concerne le domaine financier, où votre jugement ne sera pas toujours excellent. Evitez d'engager des sommes trop importantes par rapport à vos moyens dans des affaires dont vous n'êtes pas absolument sûr de l'issue. Vigilance également dans le domaine immobilier : un contrat peut ne pas être très net et laisser la porte ouverte à d'épineux problèmes juridiques.

Gémeaux Mercure en cette configuration va vous souffler d'excellentes idées pour améliorer votre niveau de vie ou pour rentabiliser vos économies. Prenez rendez-vous avec votre banquier ; vous pourrez alors, grâce à ses conseils, tirer un bon parti de vos intuitions. Pluton pourra vous valoir une bonne surprise ; mais il vous faudra réagir rapidement pour profiter de l'occasion qui s'offrira à vous.

Cancer Mettez à présent de l'ordre dans vos affaires pécuniaires et faites vos comptes de manière à ne pas être pris ensuite au dépourvu. Une petite rentrée financière n'est pas impossible aujourd'hui. Mais ne vous lancez pas aussitôt dans des dépenses inutiles, faites plutôt fructifier vos fonds !

Journée délicate financièrement. Faites le dos rond et attendez en espérant des jours meilleurs, qui ne sauraient tarder. Ne vous laissez pas entraîner par votre impatience, car vos coups de tête vous feraient tomber dans le vide.

Lion Un petit voyage serait agréable actuellement et il vous détendrait tout en vous permettant de réaliser l'un de vos buts. Attention cependant de ne pas vider votre compte en banque ! Pour une fois, prenez les conseils de professionnels avisés, d'amis discrets, voire de votre bien-aimé... Les affaires d'argent sont délicates de nos jours !

Balance Cette journée sera relativement calme, marquée surtout par la nécessité de remettre de l'ordre dans vos finances, d'accumuler des biens et de préparer matériellement votre avenir. Evitez cependant de lâcher la proie pour l'ombre et d'hypothéquer le présent sous le prétexte d'assurer vos vieux jours.

Scorpion Votre esprit sera principalement axé sur le gain. En effet, cet aspect de Pluton, qui a trait aux biens et à la fortune, favorisera un renouveau d'appétit pour la richesse et la possession. Votre flair pour les bonnes affaires, petites ou grandes, se développera et s'affinera. Vous saurez apprécier avec lucidité les possibilités de bénéfices dans le domaine de la spéculation et des opérations boursières ou commerciales.

Sagittaire Votre équilibre budgétaire sera protégé par Saturne. Un coup de chance incroyable est d'ailleurs possible. Si vous faites partie des heureux élus qui ont droit à une bonne surprise, restez quand même prudent : placez cet argent au lieu de le dépenser.

Capricorne La réussite matérielle fera partie des dons que vous prodiguera aujourd'hui Mars. Vous pourriez emporter une excellente affaire financière ou gagner une somme conséquente à un jeu de hasard ; n'oubliez pas de consulter votre nombre de chance.

Verseau La planète Saturne en bel aspect vous permettra de vous sentir bien dans votre peau et de connaître la joie de vivre. Il faudra pourtant vous garder d'une certaine euphorie et d'un optimisme béat, qui pourraient vous pousser au laisser-aller. Vous devrez surtout résister à l'impulsion de dépenser, d'acheter des quantités de choses qui ne se révéleront pas indispensables. Prenez note de cet avertissement de Benjamin Franklin : "Si vous achetez ce qui est superflu, vous vendrez bientôt ce qui est nécessaire".

Vous aurez la possibilité de réaliser des transactions financières profitables, et vous entendrez profiter de cette possibilité au lieu de ne penser qu'à faire la fête. Vous serez aussi en mesure de régler aujourd'hui une affaire litigieuse qui traînait depuis longtemps.

L'économiste

Journal spécialisé d'information d'analyse et d'investigation économique, financière et boursière Edité par l'Agence de Communication "CHEZ VOUS"

N° 0997 MISP / DC / SG / DAI / SCC du 25 / 10 / 2007
Sikèkodji zone résidentielle, 2^{ème} rue à droite en quittant le carrefour Marina pour la Mairie de Cotonou, carré N°83

Email : leconomistbenin1@gmail.com
Site : www.leconomistebenin.com

Directeur Général
Léonard DOSSOU
(00229) 95 429 626 / 97 096 417

Assistant du Directeur Général
Calixte ADIYETON
(66 232 545)

Secrétaire caissière
Ella Viviane HOUHOMEGAN (97 14 85 43)

Directeur de publication
Jules AFFODJI

Rédacteur en chef
Jean Claude KOUAGOU
(97 720 976)

Secrétaire de rédaction
Abdul Wahab ADO
(66656265)

Rédacteurs

Nestor DEHOUINDJI
Bidossessi WANOU
(67 20 33 27)
Sylvestre TCHOMAKOU
Falco Vignon

Raoul Gandaho
(Correspondant Ouémé Plateau)
Mouhamed Bouhari SAÏDOU
(Br. Borgou/Alibori)

Rock AMADJI
(Correspondant Zou-Collines)

Emmanuel AKAKPO
(Br Atacora-Donga)
Issa SIKITI DA SILVA
(Correspondant RDC)

Modeste COCO (Consultant)
Représentant de l'Economiste du Bénin en Europe, Bureau de Paris:

Franck Vial, correspondant France de l'Economiste du Bénin
Tel +330671790990
Mail : eco.benin.paris@gmail.com

Directrice commerciale
Rigel BATCHO
(69190880)

Graphiste
Giséle NOUDAÏKPON
(62323855)

Assemblée nationale

L'Association des Sociétés d'Assurance du Bénin félicite le Président Vlavonou pour sa réélection

Une délégation des membres de l'Association des Sociétés d'Assurance du Bénin (ASA-Bénin) conduite par leur Président Dossou Edmond BOSSOU était au cabinet du Président de l'Assemblée nationale Louis Gbèhounou VLAVONOU dans la matinée de ce mardi 28 mars 2023.



L'objectif principal de cette visite selon les propos du chef de la délégation est de venir féliciter de vive voix l'autorité parlementaire pour sa réélection. C'était aussi l'occasion pour la délégation d'échanger avec le Président VLAVONOU sur des questions d'intérêt pour l'Assemblée

et l'Association des Sociétés d'Assurance du Bénin (ASA-Bénin). À la sortie de l'audience, M. Dossou Edmond BOSSOU Président de l'ASAS-Bénin s'est confié à la presse parlementaire: □... En résumé ce qu'il faut retenir de nos discussions c'est que l'ASA-Bénin sinon les membres de cette associa-

tion ont des risques qu'ils couvrent à l'Assemblée nationale ici et nous sommes venus discuter des préoccupations que l'institution pourrait avoir autour de ces risques-là. Nous sommes très satisfaits des échanges que nous avons eus avec l'autorité parlementaire. Ce dernier n'a pas manqué de nous donner des conseils dans notre gestion quotidienne des risques, dans notre gestion du social en République du Bénin, dans notre gestion des victimes d'accident de la route en République du Bénin. Donc il nous a donné beaucoup de conseils et je crois que les membres de l'ASA-Bénin en tiendront grand compte à l'avenir...□

Loi de finances 2023

Les populations de Tanguéta sensibilisées sur les dispositions fiscales et le civisme fiscal

La mairie de Tanguéta en collaboration avec le Centre des impôts et des petites entreprises (Cipe) a organisé ce Mercredi 29 Mars 2023 à l'endroit des contribuables, une séance de vulgarisation des dispositions contenues dans la loi de finances, gestion 2023 et de sensibilisation sur le civisme fiscal. Cette séance dont le thème : « Amélioration des recettes fiscales dans la commune de Tanguéta » s'est tenue à la salle des délibérations de l'hôtel de ville.

L'ouverture de la séance a été présidée par le Maire de la Commune de Tanguéta Monsieur Zakari BOUKARY. Pour la première autorité Communale les filles et fils de Tanguéta sont tous concernés par les questions de développement de cette commune. Il a également souhaité plein succès à ces assises et que de meilleures résolutions en sortent à la fin.

Le Secrétaire Exécutif Monsieur Komi BIAOU, dans ses propos, a souhaité la bienvenue aux participants à cette séance et n'a pas manqué de dire sa satisfaction à avoir les différentes couches socioprofessionnelles de la Commune de Tanguéta autour de lui pour les questions qui concernent la mobilisation des recettes dans le but de poursuivre le processus de développement de Tanguéta. Plusieurs communi-



tions ont été données par les responsables du CIPE Tanguéta aux participants. Ce qui a permis aux uns et autres de poser des questions de compréhension et de partage d'expériences en matière de mobilisation de recettes fiscales.

Très satisfaits de cette rencontre, les participants ont remercié le Secrétaire Exécutif et tous les cadres de l'administration communale et du CIPE pour cette initiative, et ont émis le vœu que de pareilles rencontres s'organisent entre

l'Exécutif Communal et les populations pour l'instauration d'un climat de confiance.

Au terme de la rencontre, le Secrétaire Exécutif a exhorté les participants à la culture du civisme fiscal et a rassuré de sa disposition à recevoir tous les citoyens pour diverses préoccupations les concernant. C'est sur cette note que ladite séance a pris fin dans une ambiance empreinte de convivialité.

Emmanuel AKAKPO
(Br Atacora-Donga)

Sécurité alimentaire dans l'Uemoa

La structuration de la filière bétail-viande en discussion

Au-delà de l'agroalimentaire qu'elle s'emploie à développer, la Commission de l'Uemoa travaille à réorganiser la filière bétail-viande au sein de l'Union. A cet effet, l'institution sous régionale, depuis le lundi 28 mars 2023, a démarré un atelier de travail avec les acteurs concernés dans les Etats membres.

● Sylvestre TCHOMAKOU

Bien qu'elle regorge d'assez d'atouts pour non seulement couvrir ses besoins en aliment et aussi, créer de la valeur ajoutée, la filière bétail-viande au sein de l'Uemoa, peine à se développer. Face à cet état de choses, la Commission de l'Uemoa, à travers son département en charge de l'agriculture, des ressources en eau et de l'environnement se déploie à accompagner la bonne organisation de la filière. C'est ce qui a motivé la rencontre virtuelle ouverte le 28 mars 2023. Présidée par le Commissaire Kako Nubukpo, en charge du Département de l'Agriculture, des Ressources en Eau et de l'Environnement, cette rencontre se veut de réfléchir sur



● Vue des participants au lancement de la réunion

la structuration de la filière bétail-viande et sur le prolongement du processus de cette structuration à travers la mise en place d'un cadre de concertation régionale et d'une organisation régionale représentative des interprofessions bétail-viande. Dans son adresse à l'ouverture des travaux, Kako Nubukpo

n'a pas manqué de souligner que la filière reste moins exploitée. « Malgré le potentiel du sous-secteur, la filière bétail-viande n'exploite pas complètement son potentiel de valeur ajoutée. De même, son effet d'entraînement sur les systèmes d'élevage et leurs capacités à répondre à l'évolution du marché, a été limité », a-t-il indiqué. Face à cette situation, il a fait savoir qu'il est urgent « de relever les défis de la structuration interprofessionnelle dans les Etats membres et de la mise en place d'un cadre de concertation régionale sur la filière bétail-viande réunissant les acteurs publics et professionnels concernés ». Les travaux s'achèvent ce jeudi 30 mars 2023.



Prévention de l'extrémisme violent dans l'ATACORA

Le projet présenté aux élus de la commune de MATÉRI

C'est la salle de conférence de l'hôtel de ville de Matéri qui a servi de cadre pour la présentation aux élus du Projet de Prévention de l'Extrémisme Violent (PEV) dans la commune de Matéri.

Pour une durée de trois (03) ans, le projet couvre les vingt-sept (27) communes des départements de l'Alibori, de l'Atacora, du Borgou et de la Donga. Financé par le Royaume des Pays-Bas et le Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD), le Projet PEV vise à lutter contre l'extrémisme violent en menant des activités sociocommunitaires à travers la commune de Matéri. Après la présentation des grands axes du projet, les participants de chaque arrondissement se sont retrouvés pour identifier les

actions prioritaires à mener pendant la phase opérationnelle du projet. De la synthèse de ces actions on peut retenir : la réalisation des infrastructures sociocommunitaires ; la redynamisation des structures locales de gestion et d'alerte des conflits ; l'aménagement de la commune à travers la réalisation/construction des pistes de desserte rurale et des couloirs de passage et l'appui aux jeunes et aux femmes à travers la mise en place de microprojets. Au terme de la présentation, Monsieur Robert

Wimbo KASSA, Maire de la commune de Matéri, a remercié les populations pour avoir répondu massivement à son invitation. Il a ensuite félicité les responsables du projet PEV pour leur dynamisme et l'intérêt du projet vu la situation sécuritaire qui prévaut dans la commune. Il a, pour finir, promis mettre tout en œuvre pour la réussite des activités du projet PEV dans le cadre de la consolidation de la paix dans la commune de Matéri.

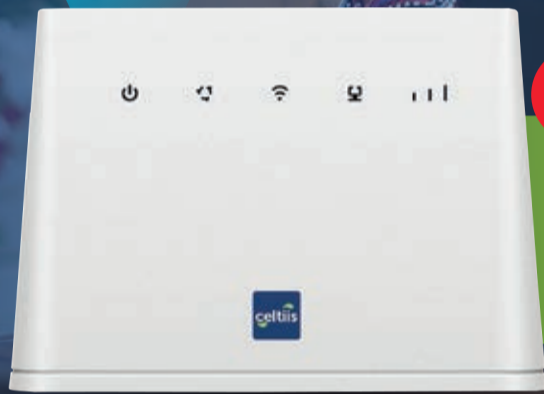
Emmanuel AKAKPO
(Br Atacora-Donga)

www.celtiis.bj

CELTIIIS BOX 4G

LA CONNEXION WIFI EN ILLIMITÉ À DES TARIFS IMBATTABLES

40 000 Fcfa



1 SIM 4G+
2 forfaits IllimiNet de 20 000 Fcfa (80 Go+)*



Bienvenue chez vous !

*2 forfaits IllimiNet de 20 000 Fcfa qui vous donne droit à 40 Go x 2 = 80 Go+ valable 30 jours. Promo valable jusqu'au 19 mai 2023 dans la limite du stock disponible.

Service client: 7373 - Chat WhatsApp: 40 40 40 40

CMJN

CMJN



Avec ARESS, vivez l'Énergie, l'Énergie de Qualité pour tous



LA QUALITE POUR TOUS



(+ 229) 96 63 96 82